



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

www.cfdtpsarennes.fr

contact@cfdtpsarennes.fr

CONGES 2019

Madame Thérèse JODER
Directrice du site de Rennes la Janais

Rennes, le 12 novembre 2018

Copie : Mr JULIEN Frédéric DRH Rennes

Objet : Demande d'ouverture de négociation sur la durée effective, l'organisation du temps de travail et les congés de l'année 2019

Madame Joder,

Lors de la réunion centrale du 23 octobre 2018 sur le bilan annuel des accords sur les temps de travail dans le Groupe, il nous a été précisé que les négociations locales pour les congés 2019 se dérouleront entre novembre 2018 et janvier 2019.

La CFDT vous demande d'engager dans les plus brefs délais la négociation pour le site de Rennes afin que les salariés puissent prendre leurs dispositions au plus tôt.

Il ne vous a pas échappé que la date limite de réservation des locations et voyages proposées aux salariés de notre site est fixée au 5 décembre 2018.

Il serait par conséquent judicieux de donner de la visibilité aux salariés avant cette date qui nous est imposée par les prestataires du CSE.

Comptant sur votre compréhension.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la C.F.D.T,

Monsieur VALY :